Pierre Cazenave

Confrère de l'Oratoire

Entré : 1712 Sorti

Né à Orthez (Basses Pyrénées) , le 1682

Mort à , le

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Le Confrère Pierre Cazenave

M.M. 607, 4e catalogue, N. 334 =

Pierre Cazenave, d'Orthez en Béarn, diocèse de Lescar, entré à Paris en 1712, sorti.

M.M. 612 =

Le confrère Pierre Cazenave, d'Orthez en Béarn, diocèse de Lescar, âgé de 30 ans,
fils de feu Jean Cazenave, marchand et de feue Anne Moudran
a appris la chirurgie qu'il a exercée sur terre et sur mer pendant plusieurs années,
puis s'est mis à l'étude du latin, 6 mois en particulier et 15 mois à Juilly
Il conviendra de la pension avec le R.P. supérieur de l'Institution, sur laquelle il a dessein
de placer une somme de 7000 ₶, ce qui lui servira de quoi payer sa pension et son entretien
dans la suite.

N'est pas tonsuré, entré le 5 septembre 1712, vêtu le 1 octobre. Sorti.

M.M. 618, p. 58, N 334 =

Le Confrère Pierre Cazenave, laïc, né à Orthez, diocèse de Lescar. 30 ans
fils de feu Jean Cazenave, marchand et feue Anne Moudran
entré à Paris le 5 septembre, reçu le 1 octobre 1712
Il a appris la chirurgie et exercé tant sur terre que sur mer pendant plusieurs années
Puis s'étant mis aux études de latin, 6 mois à Paris chez un maître particulier et près de 15 mois à Juilly.
Il conviendra pour la pension de l'Institution avec le P. supérieur. Il a dessein de placer sur la maison de
l'Institution une somme de 7000 livres, si on la veut accepter. Ce qui lui fournirait de quoi payer ses pensions
et son entretien dans la suite.